

Migrants : l'ex-maire de Bretteville-sur-Laize poursuit ses administrés pour incitation à la haine raciale

écrit par Laveritetriomphera | 2 octobre 2016



Elles sont décidément bien commodes ces lois dites anti-racistes pour interdire toute liberté d'expression, toute discussion pour peser les avantages et inconvénients des décisions d'un Cazeneuve ou d'un Maire X. Vous ne voulez pas de migrants chez vous ? C'est du racisme messieurs-dames, et hop au tribunal !

Ce qui se passe en France est ENORME. Les Martiens qui nous observent n'en croient pas leurs yeux.

Ainsi, à partir du moment où des clandestins sont extra-européens, noirs, musulmans, Maghrébins... ils ont tous les droits pour Jean-Jacques Lacoste.

Jean-Jacques Lacoste, cela n'étonnera personne, est socialiste. Il s'est retiré en 2013 mais apparemment il ne s'est pas consolé de ne plus être aux manettes et surtout de ne plus pouvoir manipuler, comme Hollande et Belkacem, ses administrés en leur imposant, de gré ou de force, ce qu'il faut penser et faire.

Société totalitaire, quand tu nous tiens...

Christine Tasin



L'ancien maire de Bretteville-sur-Laize s'affiche comme un défenseur des réfugiés. Tandis que les habitants de la ville qu'il a administrée s'indignent de l'arrivée des migrants, **il se déclare choqué par leur comportement et les attaque en justice.**

Après l'annonce de l'ouverture d'un centre d'accueil pour les migrants à Bretteville-sur-Laize, une vague d'indignation a déferlé sur la ville. Une attitude qui a atterré son ancien maire, Jean-Jacques Lacoste.

«J'ai été choqué. Avec plusieurs amis, nous irons témoigner notre fraternité aux migrants lorsqu'ils viendront. Je suis désolé que de tels débordements se produisent dans cette commune où j'ai choisi de vivre», a-t-il expliqué en **précisant qu'il allait porter plainte contre ses administrés pour incitation à la haine raciale.**

Fin septembre, le président français François Hollande a confirmé le démantèlement du camp de la Jungle à Calais. Ce qui implique qu'il faut maintenant trouver de nouveaux lieux d'accueil pour des milliers de migrants. Selon la décision du gouvernement, 600 d'entre eux doivent être accueillis en Normandie. Dans chaque département, la préfecture identifie les bâtiments où ils pourraient être logés. **A Bretteville-sur-Laize, une trentaine de migrants pourraient être installés dans une ancienne maison de retraite.**

Une décision qui n'a pas réjoui les habitants de la ville. Ces derniers sont persuadés que la mairie s'intéresse plus aux migrants qu'à ses citoyens.

«On va les loger gratuitement. On va leur donner de l'argent, alors que nos jeunes n'ont rien !», s'est exclamée une habitante.

Plusieurs commerçants ont affiché sur leurs vitrines des pancartes «Non au centre d'accueil», «Les migrants à Bretteville sans activité = incivilités, vols, agressions, viols, perte de valeur de nos commerces et de nos biens».

